

Ouagadougou, le

123 MAI 2022

EE - 287

**Le Président**

**A**

**Monsieur le Ministre de la Santé et de  
l'Hygiène Publique**

**Objet :** Votre requête pour un avis éclairé sur  
l'introduction des vaccins anti typhoïdiques  
conjugués dans le programme élargi de  
vaccination

**Ref:** N° 2022-442/MSHPBE/SG/DGSP/DPV du  
08 février 2022

**Monsieur le Ministre,**

J'accuse réception de votre lettre ci-dessus citée en référence relative à une demande d'avis du groupe technique consultatif sur la vaccination du Burkina Faso (GTCV-BF) sur l'introduction des vaccins anti typhoïdiques conjugués dans le programme élargi de vaccination (PEV) du Burkina Faso.

Par la présente, je vous informe qu'à la suite de plusieurs sessions de travail tenues entre le 10 février et le 30 avril 2022, le GTCV-BF s'est réuni du 04 au 07 mai 2022 à Ouagadougou dans la salle de réunion de la direction de la prévention par les vaccinations sise à la direction des systèmes d'information en santé avec pour ordre du jour la synthèse de la note de recommandation.

Pour émettre cette note de recommandation, le GTCV-BF a analysé (i) l'épidémiologie de la fièvre typhoïde dans le monde et au Burkina Faso; (ii) les connaissances actuelles sur la vaccination contre la fièvre typhoïde et les vaccins anti typhoïdiques conjugués disponibles; (iii) les considérations économiques, opérationnelles de l'introduction des vaccins anti typhoïdiques conjugués et (iv) la politique de santé et

les questions programmatiques liés à l'introduction des vaccins anti typhoïdiques conjugués.

**Les travaux ont permis de mettre en évidence les constats suivants :**

La fièvre typhoïde, une infection aiguë généralisée causée par une entérobactérie virulente et invasive, *Salmonella enterica* serovar Typhi (*S. Typhi*) représente un problème important de santé publique dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. La fièvre typhoïde affecte disproportionnellement les enfants et les adolescents de moins de 15 ans. Les taux d'incidence les plus élevés concernent les enfants de 5 -15 ans en Asie et en Afrique. Selon l'OMS, 14-29% des cas de fièvre typhoïde se recrutent chez les enfants de moins de 5 ans, 30 - 44% chez les sujets de 5-9 ans et 28- 52% chez ceux de 10-14 ans. D'après les estimations de l'étude Global Burden of Disease de 2019, le Burkina Faso aurait enregistré le plus haut taux d'incidence de la typhoïde en Afrique et le deuxième au monde.

Une étude systématique et méta-analyse dans deux zones semi-urbaines de Ouagadougou (Polesgo, Nioko2) et une zone rurale (Nanoro) au Burkina Faso, indique que l'incidence de la typhoïde est de 342 à Polesgo, 104,3 à Nioko2 et 273 à Nanoro. Le taux d'incidence ajusté de *S. Typhi* pour 100 000 personnes-années d'observation était de 383 à Polesgo, un des sites TSAP (The Typhoid Fever Surveillance in Africa Program) au Burkina Faso.

En 2016 une étude réalisée au centre hospitalier régional de Ouahigouya sur 29 cas de péritonites montre que les perforations typhiques ont représenté 20 % des péritonites aiguës généralisées et 38,1 % des perforations digestives annuelles. Le taux de morbidité était de 34,5% et la létalité globale de 13,8%.

On dispose à l'heure actuelle de vaccins anti typhoïdiques conjugués sûrs et efficaces qui préviennent la fièvre typhoïde. Deux vaccins anti typhoïdiques conjugués ont été pré qualifiés en 2017 et 2020 par l'OMS et Gavi, l'Alliance du vaccin, qui aide à financer l'accès aux vaccins dans les pays à faible revenu ; cette pré qualification permet l'achat du vaccin par les organismes onusiens. Elle marque une étape importante vers l'intégration dans la stratégie d'investissement de Gavi, l'Alliance du vaccin soutien l'introduction desdits vaccins dans les pays à faible revenu.

Selon les résultats intermédiaires d'un essai de phase 3 effectué au Népal, une dose unique du vaccin anti typhoïdique conjugué s'est avérée sûre et efficace dans un

contexte d'endémie et induit une forte réponse immunitaire chez les nourrissons, les enfants et les adultes.

L'Organisation mondiale de la Santé encourage (i) l'introduction prioritaire des vaccins anti typhoïdiques conjugués dans les pays endémiques de la typhoïde ou une pharmino résistance élevée, (ii) l'administration programmatique en même temps que les autres vaccins prévus à l'âge de 9 mois ou entre 1 et 2 ans suivant le calendrier de vaccination national et (iii) une campagne de rattrapage jusqu'à l'âge de 15 ans.

Sirima et al, rapportent les résultats d'une étude sur la sécurité et l'immunogénicité de la co-administration du vaccin anti typhoïdique conjugué (en dose unique) avec d'autres vaccinations de routine à l'âge de 9 mois au Burkina Faso : i) une réponse anticorps robuste chez les nourrissons burkinabé, ii) une bonne tolérance et iii) l'absence d'interférence avec la réponse immunitaire aux vaccins co-administrés (vaccins contre la rougeole, la rubéole et le vaccin conjugué contre la méningite A) . Ils concluent que le vaccin anti typhoïdique conjugué pouvait être co-administré en toute sécurité avec d'autres vaccins de routine dès l'âge de 9 mois.

L'immunité contre la fièvre typhoïde apparaît quinze jours environ après la première injection du vaccin et dure au moins quatre (4) ans. L'efficacité protectrice est de l'ordre de 72-85%.

Le PEV dispose de ressources techniques et matérielles adéquates pour une introduction du vaccin contre la fièvre typhoïde.

Au Burkina Faso, le calendrier vaccinal est subdivisé en 06 contacts : (i) à la naissance, (ii) à 2 mois, (iii) à 3 mois, (iv) à 4 mois, (v) à 9 mois et (vi) à 15 mois. L'introduction d'une dose de vaccin anti typhoïdique conjugué se ferait dès le sixième (6<sup>ème</sup>) mois ce qui prévoirait raisonnablement une révision du calendrier de vaccination du PEV du Burkina Faso.

Selon les résultats intermédiaires d'un essai de phase 3 effectué au Népal, le vaccin anti typhoïdique conjugué prévenait plus de 81% de cas de typhoïde chez les enfants vaccinés.

Aussi vu des résultats de la revue de la littérature, le GTCV-BF recommande de :

1. Introduire les vaccins anti typhoïdiques conjugués dans le calendrier du PEV du Burkina Faso.

2. Administrer une dose unique de vaccin anti typhoïdique conjugué chez les nourrissons et enfants dès le sixième (6<sup>ème</sup>) mois.
3. Organiser une campagne nationale chez les enfants d'un (01) an à quinze (15) ans avant l'introduction des vaccins anti typhoïdiques conjugués dans la vaccination de routine.
4. Intégrer la fièvre typhoïde dans la surveillance des maladies évitables par la vaccination.
5. Renforcer les capacités des structures de santé en équipement chaîne du froid.
6. Renforcer les effectifs et les compétences des agents de santé sur la gestion du PEV.
7. Réaliser une étude de perception et d'acceptabilité des populations et des agents de santé sur la vaccination en vue d'optimiser leur adhésion.

Tout en espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma parfaite considération.

**Ampliation**

- CAB (ATCR)
- DGSP (pour suivi)
- DPV



**Professeur B Jean KABORE**  
*Chevalier de l'ordre national*